



**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY**

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Chambord :

1. **QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 7 novembre 2022, le conseil de la Municipalité de Chambord a adopté, par la résolution 11-330-2022, le règlement numéro 2022-742 intitulé : *« règlement 2022-742 modifiant le règlement 2009-445 ayant pour objet l'émission des constats d'infraction »*;
- 2- **QUE** le règlement 2022-742 peut être consulté au bureau du soussigné aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ A CHAMBORD, CE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,

Valérie Martel

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Valérie Martel, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil, entre 8 h et 16 h le seizième jour de novembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat seizième jour du mois de novembre de l'an deux-mille-vingt-deux.



Valérie Martel
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe